

Mesurer la richesse

De la production à la consommation

Le Produit Intérieur Brut (PIB) règne en maître dans l'appréciation de la richesse des nations et des régions. Valable dans une économie de pénurie et de reconstruction, cette mesure ne l'est plus dans une économie d'abondance et de transferts massifs. Elle conduit à de graves erreurs d'appréciation, par exemple sur les délocalisations et les aides régionales. Ces erreurs seraient évitées en publiant des mesures nationales et locales de consommation, mesures qui se heurtent à des résistances institutionnelles et culturelles, mais qui sont faciles à mettre en œuvre et qui sont bien plus proches du sens commun!

Les délocalisations

Dans une optique de production, les délocalisations sont néfastes. Par exemple, la baisse des prix textiles entraîne des délocalisations vers la Chine, donc des pertes d'emplois dans le secteur textile en Europe et aux États-Unis. Les salariés licenciés subissent une forte baisse de revenus et l'économie s'en retrouverait déprimée. Pourtant, en juin 2005, le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, a dit dans son discours au Sénat américain² que toute augmentation des tarifs douaniers américains sur les textiles chinois ne protégerait quasiment aucun emploi et réduirait le niveau de vie des Américains. En effet, la baisse des prix liée aux délocalisations fait réaliser des économies aux consommateurs qui voient leur pouvoir d'achat

*Papa, je suis un
produit de la
société de consommation*



augmenter et dépensent dans de nouveaux secteurs, dépenses génératrices de nouveaux emplois.

En France, en 2004, les économies en habillement ont été de deux milliards d'euros à comparer aux 300 millions d'euros de baisse de production. La vision comptable peut sembler brutale au regard de la détresse des licenciés, mais on peut utiliser une partie des économies réalisées pour leur reconversion et leur reclassement. Aux États-Unis, les deux visions continuent de s'affronter par l'intermédiaire des lobbies des fabricants et des commerçants.

Les fonds structurels

Il existe aussi des formes de redistribution interrégionale comme les fonds structurels. La plus grande part de ces fonds, soit 136 milliards d'euros pour trois ans, sont versés par l'Union européenne aux régions pauvres de l'Union. Pour déterminer quelles sont ces régions, le critère utilisé est celui du PIB par habitant : les régions dont cet indicateur est inférieur à

75 % de la moyenne européenne sont réputées pauvres. Pourtant, une région peut être riche sans aucune production : si l'on devait par exemple distribuer des fonds à l'Île-de-France suivant le même argument de PIB, on donnerait beaucoup plus d'argent au septième arrondissement de Paris, où rien n'est produit, qu'à Saint-Denis ou Créteil, villes où des milliers d'ouvriers viennent travailler tous les jours. En effet, les habitants d'une région peuvent aller chaque jour travailler dans une région voisine, ou vivre de loyers, de dividendes ou de prestations sociales : la production de leur région de résidence est alors quasiment nulle mais ces habitants peuvent être riches. Le professeur Davezies a relevé que certaines régions bénéficiaires des fonds structurels étaient loin d'être pauvres³. Un moyen de mesurer cette richesse peut alors être la consommation.

Dans ces exemples essentiels de la politique économique, la question clé est bien leur lien avec la richesse. Pour la mesurer, deux approches existent, la consommation et la production. Jusqu'à présent, les gouvernements ont préféré envisager la vision production, mais les exemples suggèrent que la vision consommation est, aujourd'hui du moins, préférable.

Au temps de la reconstruction

Il est nécessaire pour comprendre cet état de fait de se référer à l'histoire : la mesure du PIB est apparue en France après la deuxième guerre mondiale⁴. A cette époque, la société française subissait encore les conséquences de la guerre : la nourriture était rationnée et il fallait reconstruire. Pour faire face aux différents manques, il fallait produire toujours plus ; il n'était pas besoin de porter attention à la demande. Si l'on élevait plus de bœufs, les Français mangeaient plus de viande ; si l'on produisait plus de voitures, le taux d'équipement automobile augmentait. L'époque était alors à la planification de l'économie. En connaissant la production dans chaque domaine tandis que les capacités de production tournaient à plein régime, le gouvernement savait dans quel secteur il devait favoriser en priorité l'investissement.

De plus, l'équilibre offre/demande établit l'égalité entre la production et la somme de la consommation, de l'investissement et du solde extérieur. Après la deuxième guerre mondiale, les économies étaient relativement fermées avec des droits de douanes importants limitant les échanges : le solde extérieur représentait donc une très faible part du PIB ; comme d'habitude, le ratio investissement sur consommation varie lentement, la consommation était considérée en première approche comme progressant à l'identique de la production. La seule mesure de la production semblait donc suffisante et avait l'avantage de se conformer à la culture : la production, c'est le travail, qui est une valeur importante tant pour la droite que pour la gauche. La production, c'est la préparation de l'avenir alors que la consommation est vue comme la destruction de richesses. Cet a priori culturel en faveur de la production continua longtemps avec par exemple la critique de la société de consommation par les mouvements étudiants de mai 1968.

Au temps de l'abondance et des échanges

Or la France du XXI^e siècle n'est plus la France d'après-guerre. La société n'est plus dans une situation de manque, mais d'abondance. L'augmentation de la production de viande de bœuf n'en augmentera pas la consommation car les Français désirent éviter l'obésité ou diminuer leur taux de cholestérol. Quand presque tous les foyers français sont équipés, l'augmentation de la production de lave-linge ne se traduit plus par une hausse des ventes.

Les frontières aussi ne sont plus les mêmes : elles se sont ouvertes. Les biens et les services circulent librement au sein de l'Union européenne et les tarifs douaniers appliqués aux pays extérieurs ont été très fortement réduits. La création de l'euro a même modifié la nature du solde extérieur : les phénomènes monétaires ne sont plus liés qu'à la balance de la zone euro avec les pays extérieurs. La France n'a plus à se soucier de sa balance commerciale avec l'Allemagne pour maintenir le niveau du franc : en l'occurrence, une analyse des balances des paiements de la zone euro montre que les excédents allemands servent notamment à épouger les dépenses françaises. Il est maintenant

Pour mesurer la richesse, deux approches existent, la consommation et la production. Les exemples suggèrent que la vision consommation est, aujourd'hui du moins, préférable.

aisé de produire dans un pays et de consommer dans un autre sans être affecté par les risques de change. La production de l'Irlande a très fortement augmenté dans les dernières années, mais il s'agit souvent de jeux d'écriture permettant à de grandes entreprises privées de localiser par des écritures comptables ad hoc et légales leurs revenus dans ce pays à faible imposition sans pour autant y employer de la main-d'œuvre. Ces revenus sont consommés ailleurs et l'Irlande a connu une croissance de sa consommation beaucoup moins importante. Un retraité allemand peut aussi s'installer sur la Côte d'Azur, y consommant une retraite payée grâce à des productions allemandes. C'est l'économie française qui bénéficiera de cette consommation et non l'économie allemande ;

tous les jours, des milliers de frontaliers traversent la frontière franco-luxembourgeoise, produisant au Luxembourg et consommant en France.

Aux États-Unis, les déficits commerciaux atteignent des records, les Américains augmentant plus rapidement leur consommation que leur production. La fixation du taux de change du yuan chinois avec le dollar, implique même que la Chine et les États-Unis font pour l'heure partie de la même zone monétaire. Et de même que les richesses produites à Manhattan peuvent être consommées dans les États voisins avec d'énormes déséquilibres commerciaux entre États, la production chinoise peut-être consommée aux États-Unis avec un fort déficit commercial.

De plus, le travail ne représente plus actuellement que 14 % de la vie éveillée. En effet, si l'on considère qu'un tiers de vie humaine est consacré aux études et un tiers à la retraite, on ne produit que pendant le tiers restant, diminué des congés payés et réduit à environ trente-cinq heures par semaine. La consommation, quant à elle, dure toute la vie. L'activité principale de nos concitoyens n'est donc plus la production mais la consommation.

La consommation dans le tableau de bord de l'État.

Il faut donc redonner toute son importance à la mesure de la consommation. C'est une donnée macroéconomique qui a retrouvé son indépendance. Quels seraient les avantages qu'un gouvernement pourrait tirer de l'utilisation plus poussée d'indicateurs de consommation ?

La politique fiscale serait modifiée en profondeur. En effet, les moteurs de la consommation sont les personnes à fort revenus. Ces personnes ont tendance à s'installer dans les pays où la pression fiscale est la plus faible, et les pays entrent donc en concurrence pour attirer ces personnes ainsi que les entreprises qui distribuent les salaires. Pour être attractif, chaque pays doit donc baisser l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés et supprimer l'impôt sur la fortune. Certains pays entrés dans l'Union Européenne en 2004 – tels l'Estonie ou la Slovaquie – ont ainsi réussi paradoxalement à augmenter leurs recettes fiscales en baissant leurs taux d'imposition. L'impôt apparaissant comme le plus efficace est alors la TVA: cet impôt, presque proportionnel à la consommation, devient alors l'outil majeur de prévision des recettes fiscales, ajoutant ainsi à l'utilité de la consommation comme indicateur macroéconomique.

La concentration sur la consommation et le pouvoir d'achat peut aussi apporter aux gouvernements une meilleure connaissance des effets de sa politique de redistribution: celui-ci crée un cadre juridique qui va permettre aux richesses produites pendant 14 % de notre vie éveillée d'être consommées pendant le reste de notre vie, grâce à des systèmes de distribution (salaires et dividendes), et de redistributions (politique sociale) utilisant des intermédiaires monétaires. Or, pour être sûr que ce système est efficace, il faut en connaître le résultat, c'est-à-dire la consommation de richesses. En l'absence de cette information, on risque d'avoir une politique inefficace avec des effets pervers tels les Fonds structurels précités. À ne privilégier que la vision production, on risque en outre d'adopter une politique de redistribution dont le résultat aille à l'encontre d'une incitation au travail: il est ainsi aujourd'hui plus avantageux pour certains de rester au RMI que de prendre un emploi payé au SMIC.

Une plus grande connaissance de la consommation pourrait aussi modifier en profondeur la politique industrielle. En effet, comme indiqué dans le premier exemple introductif, les délocalisations textiles en 2004 ont permis d'effectuer des éco-

nomies bien plus importantes que les baisses d'activité n'ont fait perdre de revenus. Plutôt que d'essayer de limiter ces délocalisations, il peut être intéressant d'utiliser une partie de ces économies pour mettre en place une structure de reconversion vers des secteurs en croissance. L'économie peut aussi se trouver stimulée grâce à la hausse de la consommation dans les nouveaux pays producteurs: c'est ainsi que, malgré les délocalisations françaises vers les pays de l'Est, notre balance commerciale avec ces pays reste positive. Les délocalisations nous ont donc permis de faire des économies, augmentant le pouvoir d'achat des Français, qui peuvent ainsi consommer dans de nouveaux secteurs, mais ont aussi permis la croissance des secteurs qui exportent vers les nouveaux pays producteurs.

La prévision de la consommation⁵, dont les tendances à long terme sont connues, peut aussi permettre une meilleure adéquation des formations professionnelles avec les futurs besoins de l'économie. En connaissant les secteurs qui seront en croissance et qui auront besoin de main-d'œuvre dans dix ans, on peut orienter en conséquence les jeunes dans leurs études, leur facilitant la recherche d'emploi et aidant nos entreprises en mettant à leur disposition du personnel qualifié. Ne serait-il pas absurde de laisser les jeunes s'orienter par milliers vers des pans entiers de l'économie que l'on sait sans débouchés ?

Le PIB quand même

Cette utilisation plus importante de la consommation ne signifie pas un abandon complet des mesures de la production. En effet, il faut toujours pouvoir produire les richesses nécessaires pour sa consommation ou que l'on puisse échanger contre elle, sous peine d'être rattrapé par son endettement; d'autre part, il faut conserver un investissement productif suffisant pour préparer l'avenir.

Comment opérer une transition vers une plus grande utilisation de la consommation, si elle a tant d'avantages? Demandons-nous ce qui maintient en place son concurrent, le PIB, et comment la consommation pourrait y apporter une réponse.

Le PIB sert tout d'abord d'étalon pour les comparaisons internationales. La puissance économique attribuée à chaque pays y est liée. Un pays qui ne mesurerait pas son PIB ne pourrait prétendre à faire partie du G7. Toutefois, rien n'interdit à un pays de mesurer aussi précisément sa consommation; les plus grands y auraient même intérêt: la consommation des États-Unis est bien plus dynamique que son PIB. La Chine a



acquis un poids important dans les négociations économiques internationales non pas grâce à son PIB actuel mais grâce aux perspectives énormes de son marché.

A l'international, le poids du PIB est particulièrement important car il est inscrit dans le marbre des traités européens. Le pacte de stabilité de la zone euro y fait référence pour fixer les limites du déficit et de la dette publique. Tout en mesurant la consommation, il est possible de conserver le PIB comme point de repère dans le pacte, mais ces critères ne sont pas les seuls à pouvoir assurer la stabilité d'une monnaie. Est tout aussi efficace la règle utilisée pour les collectivités territoriales en France, qui les oblige à respecter un budget de fonctionnement en équilibre, en autorisant l'endettement pour l'investissement.

Le poids des habitudes⁶

Les habitudes institutionnelles peuvent représenter un frein important au rééquilibrage de l'importance de la consommation et la production. L'INSEE, qui calcule les statistiques officielles en France, est entièrement organisé pour la mesure de la production, et non de la consommation⁷. Les hommes politiques ont l'habitude de parler de la croissance économique, sous-entendu la dérivée temporelle du PIB. Toutes ces habitudes peuvent être longues à changer, et seule la compréhension des avantages décrits précédemment et qui permettent d'avoir une politique économique plus efficace grâce à la consommation peut pousser au changement.

Le problème le plus important reste toutefois le caractère sacré de la production. Comme discuté plus haut, dans l'imaginaire collectif et dans tout le spectre politique, la production représente le Bien. C'est la création de richesses, c'est un facteur d'épanouissement, alors que la consommation, c'est l'oisiveté, le gaspillage. Mais à quoi sert la production de richesses, si ce n'est à leur consommation prochaine ou future?

Le rôle du Crédoc

Quand les esprits seront finalement prêts, comment mesurer la consommation? Il existe déjà un organisme public la calculant: le Crédoc. Il réalise des études pour le compte d'entreprises privées et connaît parfaitement la structure de la consommation française. Sa connaissance des effets d'âge, de génération et d'époque lui permet aussi de prévoir les tendances de l'évolution de la consommation, prévision si importante pour la gestion de la politique industrielle. Concernant le front de l'emploi, c'est encore le Crédoc qui réalise, avec les Assedic, auprès des entreprises, les enquêtes de besoin en main-d'œuvre, qui permettent aux gouvernements de savoir où se trouvent, par région et par secteur, les entreprises qui vont embaucher.

Il pourrait en conséquence être utile de doter le Crédoc d'une structure régionale, par exemple par une réorganisation de l'Insee, pour que l'organisme spécialisé dans la mesure de la consommation puisse ajouter une dimension locale à son arc de mesures: c'est en connaissant la consommation locale que l'Union européenne pourrait répartir plus efficacement ses fonds structurels ou que les États pourraient organiser les transferts nationaux.

Conclusion

Il existe donc deux visions de la société, l'une qui se fonde sur la production, l'autre sur la consommation⁸. Or ces deux visions proposent au gouvernement une interprétation différente de la réalité. Il ne s'agit pas ici de les opposer, puisque tout homme est dans sa vie à la fois producteur et consommateur, mais de

constater que la société a évolué fondamentalement au cours des cinquante dernières années: dans une société aujourd'hui où la consommation a pris une place considérable, il n'est plus efficace de n'adopter comme seul indicateur que la production de richesse. Sans éliminer cette vision production qui conserve l'exclusivité de la préparation de l'avenir, la consommation doit naturellement prendre la première place dans le tableau de bord. On peut grâce à cette vision éclairer un grand nombre de problèmes économiques actuels sous une lumière nouvelle et proposer des solutions originales. Pour disposer des données détaillées sur la consommation, tant des chiffres passés que des études prospectives, il est utile de mettre en avant l'organisme dont le métier est de mesurer la consommation – le Crédoc – et de le doter d'une structure déconcentrée qui lui permette de mesurer la consommation locale.

Cette nouvelle approche de l'économie par la consommation a également l'avantage d'intégrer le ressenti de la population, qui accorde toujours plus d'importance aux évolutions de son pouvoir d'achat.

Vincent GORGUES, *ingénieur de l'Armement*

Laurent JACQUES, *ingénieur des Mines*

NOTES

1. Le présent résumé s'inspire du mémoire de troisième année du Corps des Mines: *Mesurer la richesse*, de Laurent JACQUES et Vincent GORGUES, rédigé sous le pilotage de Claude RIVELINE et avec l'aide de Michèle DEBONNEUIL, École des mines de Paris, juillet 2005. Il peut être consulté sur le web à l'adresse <http://www.annales.org/gazette.html>
2. Alan GREENSPAN, Discours au Comité des Finances du Sénat Américain, 23 juin 2005.
3. Laurent DAVEZIES, "My territory is rich... selon quels indicateurs?" Informations Sociales n°121, janvier 2005.
4. François FOURQUET, *Les Comptes de la Puissance, une histoire de la Comptabilité Nationale et du Plan*, Encres, 1^{er} septembre 1980.
5. Pascale HEBEL et Nicolas FAUCONNIER, *Comment l'évolution des prix explique-t-elle le sentiment de perte de pouvoir d'achat des consommateurs?* étude du Crédoc, 14 décembre 2004.
6. Claude RIVELINE, "Les lunettes du Prince", *Gérer et Comprendre* n°3, juin 1986.
7. André VANOLI, *Une histoire de la Comptabilité Nationale*, La Découverte, 2002.
8. Laurent DAVEZIES, "Le développement local revisité", *Les annales de l'École de Paris* vol. IX, octobre 2003.

D'ACCORD, PAS D'ACCORD ?

Un débat sera organisé sur la thèse avancée dans ce numéro. La date et le lieu du débat seront donnés sur les sites des annales des mines www.annales.org et de l'École de Paris du management www.ecole.org.

La Gazette de la Société et des Techniques a pour ambition de faire connaître des travaux qui peuvent éclairer l'opinion, sans prendre parti dans les débats politiques et sans être l'expression d'un quelconque point de vue officiel. Vous pouvez consulter tous les numéros sur le web à l'adresse: <http://www.annales.org>

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Dépôt légal septembre 2005

La Gazette de la société et des techniques est éditée par les *Annales des mines*, 120 rue de Bercy, télédéc 797, 75012 Paris
<http://www.annales.org>, Tél : 01 42 79 40 84
Fax : 01 43 21 56 84.

E-mail : mberry@paris.ensmp.fr - N° ISSN : 1621-2231

N° de commission paritaire : 0305 B 05495.

Directeur de la publication : Claude Gaillard

Rédacteur en chef : Michel Berry

Conception graphique : Catherine Le Troquier

Illustrations : Véronique Deiss



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE